

Département de la Drôme

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Nombre de Conseillers |    |
| Afférent au Syndicat  | 42 |
| En exercice           | 42 |
| Présent               | 29 |
| Votant                | 32 |

Date de convocation : 04/03/2022

### Commissions thématiques syndicales « Finances »

Délibération n°08-2022

Séance du 14 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze mars, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire la mairie de Ratières sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : Armelline AUDRIEU, Céline BLAIN, , André BOUILLY, David BOUVIER, Pascal BRUNET, Yves CHAREYRE, Agnès CHRIST, Norbert COQUERAY, Denis COURMONT, Marin DERNAT, Gérard ESCOFFIER, François FAURE, Max FIGUET, Jean-Rémi FROGET, Patrick GAUTHIER, Alain LACROIX, Ludovic LACROIX, Agnès MARGIRIER, Yves MONNIER, Ludwig MONTAGNE, Gilles MORGUE, Gilbert MOUNIER-VEHIER, Alain NOIR, Patrice REBOULLET, Philippe RIGNOL, Jean-Marc ROZIER, Didier SAPET, Stéphane SARRAZIN et Daniel SIRERA.

Excusés et absents : Romain BOITEL, Mickaël CHAZALON, Thierry DESSERTENNE, Anthony DOSSARD, Claude FOUREL, Romaric FOURT, Pierrick FRIZE, Alexandre GUILLIEN, Hervé JACQUET, Elina REYNAUD, Lilian ROBIN, Cédric ROUSSELLET, Martine VEYRAT.

Pouvoirs : Mickaël CHAZALON donne pouvoir à M. Marin DERNAT, Thierry DESSERTENNE donne pouvoir à Mme Agnès CHRIST et Claude FOUREL donne pouvoir à M. Gilbert MOUNIER-VEHIER.

Vu la délibération n°29-2020 créant les cinq commissions thématiques syndicales suivantes :

- commission Finances,
- commission Performance du service d'eau potable et communication,
- commission Travaux canalisation,
- commission Préservation de la qualité de l'eau,
- commission Gestion du patrimoine.

Vu le Procès-verbal des élections du 14 février 2022, proclamant M. Jean-Marc ROZIER, 1er Vice-Président,

Le Président rappelle que chaque commission est composée d'au plus de 8 élus, dont : le Président, un Vice-Président, un membre du bureau et des délégués supplémentaires.

Le Président expose à l'assemblée qu'il convient de compléter la désignation des conseillers syndicaux de la commission « Finances » et propose le 1<sup>er</sup> vice-Président en charge de ladite commission.

Le Comité Syndical désigne, à l'unanimité :

- les conseillers syndicaux suivants membres de la commission « Finances » : Mrs Jean-Marc ROZIER, François FAURE, Gérard ESCOFFIER, Agnès MARGIRIER et Yves MONNIER.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Président,  
David BOUVIER

